

Soutien pour l'acquittement définitif de la chercheuse Pinar Selek

Ce vendredi 28 juin 2024, notre camarade et amie Pinar Selek sera jugée en Turquie pour la cinquième fois.

Militante féministe, turco-française, libertaire et antimilitariste, enseignante-chercheuse en sociologie, spécialiste de l'exclusion, Pinar SELEK a travaillé sur les enfants des rues, les kurdes, les personnes transgenres ou sur la condition féminine.

En 1998, Pinar Selek a été emprisonnée sur des motifs fallacieux alors qu'elle étudiait, comme chercheuse, la résistance kurde. Torturée pendant plus de 10 jours, elle refuse de livrer et révéler au pouvoir turc l'identité de la soixantaine de militant-es kurdes qu'elle a interviewé-es dans le cadre d'une enquête.

Elle apprend en prison, que le pouvoir turc a décidé de faire d'elle une « terroriste » en fabriquant de toutes pièces des éléments pour l'accuser d'être responsable d'un attentat, alors que tout a été établi que l'explosion du Marché aux épices d'Istanbul de 1998 a été provoquée accidentellement.

Elle est réfugiée en France depuis 2011 et a acquis la nationalité française en 2017. Elle est encore à ce jour poursuivie pour être condamnée à la prison à perpétuité et fait toujours l'objet d'une demande d'extradition; ce qui la prive ainsi de sa liberté de circulation. Enfin, alors qu'elle poursuit à Nice, à l'Université Côte d'Azur, ses activités de recherche, sa sécurité est aujourd'hui menacée.

Quatre acquittements ont été prononcés par la justice turque, mais la Cour Suprême de Turquie a annulé en 2021 le 4e acquittement prononcé le 19 décembre 2014 par le Tribunal criminel d'Istanbul. La prochaine audience du 5e procès contre Pinar Selek se tiendra le 28 juin.

Pour toutes ces raisons, avec de nombreuses organisations syndicales, d'élu-es, de personnels universitaires, de nombreuses et nombreux militant-es associatifs et de militantes féministes, l'Union Syndicale Solidaires se tient aux côtés de Pinar Selek au procès qui aura lieu à Istanbul ce vendredi 28 juin où une délégation de Solidaires sera présente.

Devant la situation aussi intolérable qu'injuste qu'elle vit depuis de trop nombreuses années, Solidaires réaffirme son soutien à Pinar Selek et appelle les autorités françaises à s'assurer de sa sécurité et à intervenir auprès du pouvoir turc pour que cesse cet acharnement judiciaire.

**Contre l'acharnement judiciaire, l'Union syndicale
Solidaires sera toujours aux côtés de Pinar Selek !**